

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15

Convocation transmise le 8 avril 2014.

L'an deux mil quatorze, le quatorze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BARC Nathalie, BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, MENUET Céline, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, TEXIER Pauline, THIERY Yves.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Sabrina BUTRÉ

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

- **Vote du Compte Administratif**
- **Approbation du Compte de Gestion**
- **Vote du Budget Primitif**
- **Vote des taxes directes locales**
- **Questions diverses**

I. Vote du Compte Administratif et approbation du Compte de Gestion

En présence de la Trésorière de Lezay, Madame Chantal STARCEVIC, les comptes administratifs et les comptes de gestion 2013 de la commune de SEPVRET, de l'Eco-quartier des Ouzines et du CCAS ont été approuvés et votés à l'unanimité de l'assemblée.

Les comptes de la Commune de SEPVRET font apparaître un excédent de fonctionnement de 233 630,87 € (+ 58 349,64 € pour l'année 2013) et un excédent d'investissement de 28 784,07 € qui seront reportés sur les budgets 2014.

II. Vote des taxes directes locales

Suite à la préparation des derniers conseils et après un large débat, le Conseil Municipal décide à la majorité (12 pour/3 contre) de ne pas augmenter la pression fiscale et donc de maintenir les taux des taxes directes locales. Elles seront donc les suivantes pour l'année 2014 :

- Taxe d'habitation : 19,55 %
- Taxe foncière (bâti) : 12,00 %
- Taxe foncière (non bâti) : 56,61 %
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 17,27 %

III. Vote des budgets primitifs

Suite à la préparation du dernier conseil, il est proposé un équilibre des budgets primitifs de la Commune de SEPVRET, de l'Eco-quartier des Ouzines et du CCAS comme suit :

- Le budget primitif de la commune, équilibré à 607 558,53 euros en fonctionnement et 288 668,67 euros en investissement, est voté à l'unanimité.
- Le budget primitif du CCAS, équilibré à 659,79 euros en fonctionnement, est voté à l'unanimité.
- Le budget primitif du lotissement Eco-quartier, équilibré à 673 769,04 euros en fonctionnement et 639 593,04 euros en investissement, est voté à l'unanimité.

Les projets d'investissement de l'année (agrandissement de la garderie et remplacement des huisseries sur les bâtiments publics) seront financés par la commune et les subventions. La baisse des dotations d'Etat sera compensée par une gestion rigoureuse des comptes.

IV. Questions diverses

A. Demandes de subventions

- Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 400 euros à l'association « Juste un petit bouquet » qui fleurit la mairie tous les 15 jours.
- Une autre association a fait une demande de subvention : l'association mothaise de ping-pong. Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'octroyer une subvention à cette association.
- Il est évoqué l'idée d'un « Pass sports » qui pourrait être offert par la mairie aux enfants de la commune et qui permettrait une certaine équité. Le sujet pourra être abordé lors d'une prochaine réunion de la Communauté de communes.

B. SIVU SCOLAIRE

L'élection du Président et des Vice-Présidents a eu lieu le 10 avril dernier.

Ont été élus :

- *Présidente* Maryvonne DANCRE (Maire de Chenay),
- *1^{ère} Vice-Présidente* Sabrina BUTRÉ (1^{ère} adjointe au Maire de Sepvret),
- *2^{ème} Vice-Présidente* Catherine BRUNET (Conseillère de Chey).

Le prochain conseil aura lieu le 23 avril prochain pour le vote du budget.

Une visite des locaux sur chacun des sites sera proposée aux nouveaux élus en mai prochain.

C. SIVU VOIRIE

Une réunion est prévue le 17 avril prochain pour l'élection du nouveau conseil syndical.

D. SITE INTERNET

Philippe LIÉTARD, qui avait soumis l'idée de mettre en place un site internet de la mairie (site gratuit avec des fonctionnalités basiques), propose qu'un groupe de travail soit nommé pour suivre ce projet. Se sont proposées pour suivre ce projet :

- Isabelle BOUGOUIN,
- Delphine PALLUAULT,
- Sabrina BUTRÉ,
- Nathalie BARC.

Philippe LIÉTARD souhaiterait également faire un point sur les abonnements Orange (téléphone et internet). Des copies des différentes factures lui seront remises.

E. ARRÊTÉ MUNICIPAL

Suite aux différents échanges lors des derniers conseils municipaux à propos du litige à la Barre de Sepvret, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre un arrêté municipal pour interdire le passage des engins agricoles sur les trottoirs de La Barre sauf en cas de servitude.

F. FORMATION DES ÉLUS

Le Maire rappelle aux élus que des formations via le GRETA, l'ADM... sont disponibles pour ceux qui le souhaitent. Ils les invitent à consulter le secrétariat de la mairie pour plus de renseignements.

G. ORGANISATION DU 8 MAI

Il est rappelé que la cérémonie aura lieu à 15 heures devant le monument aux morts en centre bourg, accompagnée de la banda de Rouillé. Une gerbe sera déposée et un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Une feuille « Informations printanières » sera distribuée dans les boites aux lettres pour en informer les habitants. Il y sera également mentionné la sortie culturelle qui aura lieu le samedi 7 juin prochain (destination : Ile de Noirmoutier). Le transport est pris en charge par la commune (le devis Transports Sarrazin d'un montant de 1 050 euros a été retenu).

H. ENQUÊTE PUBLIQUE RHODIA

Suite à l'enquête publique au sujet de l'épandage des boues de l'usine RHODIA sur des terres de notre commune, le dernier Conseil Municipal s'était prononcé défavorablement à ce sujet en août 2013. Cependant, le Préfet a accordé l'épandage.

I. ENTRÉES DE BOURG

Une étude d'aménagement des entrées de bourg est actuellement en cours avec pour objectif de faire ralentir les véhicules. La mairie est en attente des préconisations du Conseil Général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Fait et délibéré en séance du 14/04/2014.

Liste des conseillers présents :

BARC Nathalie

BOUGOUIN Isabelle

BRISSARD Armand

BUTRÉ Sabrina (Secrétaire de séance)

CHESNES Dolorès

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LACOMBE David

LIÉTARD Philippe

LINET Michel

MENUET Céline

PALLUAULT Delphine

PARISOT Bertrand

TEXIER Pauline

THIERY Yves

Le Maire :

CHARPENTIER Patrick